



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION
POSTES – Filière Comptable

MARS 2010 • Codes A et P

COM



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

« DEVENIR ACTEUR DE SON AVENIR »

La CDSP d'information de la Comptabilité Courrier s'est tenue le 16 mars 2010.

Discours de La Direction :

2010 année de transition ! Mise en place de SAP !

2010 arrêt des promotions ! Uniquement des régularisations !

2010 ne plus se faire d'illusions ! De nouvelles organisations, restructurations et suppressions d'emplois pour parvenir à la structure « cible » fin 2013 !

► **FO COM A REVENDIQUÉ :**

- Que les personnels qui le souhaitent, puissent avoir un justificatif des unités de certification obtenues et validées lors d'un entretien avec leur supérieur hiérarchique de manière à montrer leurs aptitudes reconnues et validées s'ils candidaient sur d'autres postes (interne ou externe). Ce qui a été accepté.
- Que les personnels en reclassement soient utilisés à la place de la FTV (Force de Travail Variable).
- Que les formations comme Excel, Word ne fassent plus partie du DIF mais soient intégrées uniquement au plan de formation « Bureautique ». En effet, le DIF ne doit pas servir aux actions d'adaptation au poste de travail. FO COM estime que les agents en reclassement doivent pouvoir consacrer leur DIF à des formations plus spécifiques pour leur permettre de trouver un emploi dans un domaine qui les intéresse.
- Qu'il y ait une perspective d'évolution de carrière pour les II.3.
- Qu'il y ait une réelle possibilité de promotion en 2010 et non simplement des régularisations comme l'a annoncé la D2C.

Le questionnaire « de vous à nous » envoyé aux personnels de la D2C, réalisé avant la CDSP du 9 juillet 2009 relative à la réorganisation de la Comptabilité Courrier fait apparaître :

- une baisse de la confiance des personnels envers la Direction de la Comptabilité Courrier et également de la Direction du Courrier,
- une baisse de confiance dans l'avenir plus importante à la D2C qu'au Courrier,
- une baisse de la qualité d'écoute de la ligne managériale,
- une baisse de la reconnaissance des compétences.

FO COM a fait part de l'inquiétude profonde grandissante et légitime des personnels de la D2C quant à leur devenir !

LA NÉGOCIATION, C'EST NOTRE FORCE

Pour les dirigeants de La Poste, le mot d'ordre est le suivant :

« **Les collaborateurs doivent être acteur de leur avenir** »

FO COM se pose les questions suivantes :

Être acteur ? Où ? Comment ? Pour jouer une pièce ? Quelle pièce ?

Voilà les réponses de La Poste :

Être acteur ?

Savoir saisir sa chance !

Être actif dans la recherche d'un nouveau poste si possible en dehors de La Poste !

Où ?

Bien entendu en dehors du service actuel ! Si possible dans un autre métier !

Comment ?

Pas de problème : Les CMOP sont là !

Surtout pour faire et refaire les CV, lettres de motivation ou autres, mais qui restent sans suite, n'ayant malheureusement aucun poste à proposer !

Pour jouer quelle pièce ?

Un numéro d'illusion ou une histoire loin de La Poste !

Pour FO COM, la vie professionnelle n'est pas une pièce de théâtre où les dirigeants de La Poste peuvent distribuer les rôles et écrire les scénarios sans tenir compte des attentes et des revendications du personnel sans reconnaître l'adaptabilité des agents liés aux changements importants des postes de travail, sans respecter le travail réalisé et la mobilisation de tous les personnels pour La Poste

► FO COM ne peut accepter :

- la non-reconnaissance des personnels,
- la fermeture des sites,
- la suppression d'emplois.

► FO COM revendique :

- la prise en compte des compétences des agents,
- la possibilité pour chacun d'occuper un nouveau poste à La Poste, quel que soit son métier d'origine, dans un rayon de 30 km.

Que La Poste :

- prenne toute la mesure des conséquences sur la santé des personnels que pourraient engendrer toutes ces réformes,
- crée une direction transverse responsable d'un bassin géographique d'emplois afin de gérer et garantir le reclassement de tous ses agents subissant les réorganisations de leurs services.

Une commission de suivi relative à la réorganisation de la D2C se tiendra le 30 juin 2010

FO COM sera présente afin de défendre au mieux vos intérêts. N'hésitez pas à nous faire connaître les difficultés que vous rencontrez !

N'hésitez pas à nous contacter : maryline.daunis@fo-com.com

FO : vos revendications,
notre combat !